

## PRATIQUE # 26

### Accès santé jeunesse Péninsule acadienne (ASJPA) (Nouveau-Brunswick)

Créée : Février 2025

Solange van Kemenade  
Josée Benoît  
Sébastien Savard  
Jacinthe Savard



## À PROPOS DE CETTE FICHE

Cette fiche fait partie du *Répertoire de pratiques novatrices en santé et service social en langue officielle en contexte minoritaire* (disponible à : [https://www.grefops.ca/repertoire\\_pratiques\\_novatrices.html](https://www.grefops.ca/repertoire_pratiques_novatrices.html)). Ce Répertoire constitue une ressource complémentaire à l'*Outil d'autoévaluation des ressources organisationnelles et communautaires pour l'offre active et la continuité des services sociaux et de santé*, développé également par le GReFoPS<sup>1</sup>. On y présente des initiatives mises en place le plus souvent à l'échelle locale, qui répondent à un besoin de la communauté et sont perçues comme novatrices par les différents acteurs impliqués dans leur implantation. Les pratiques ont été identifiées, analysées et classées selon un cadre d'évaluation développé par le Conseil canadien de la santé et des définitions de l'Agence de la santé publique du Canada. Ce cadre nous a permis de distinguer entre pratiques émergentes, pratiques prometteuses et pratiques de pointe. Certaines de ces pratiques ont été suggérées par la Société Santé en français et les réseaux provinciaux, territoriaux et régionaux de la santé en français, ou d'autres collaborateurs.

Le lectorat est invité à consulter le document [Introduction et méthode](#) pour obtenir des informations au sujet des auteurs-rices et des collaborateurs-rices, une mise en contexte du projet, une description de la méthode suivie pour créer les fiches, des définitions des concepts suivants :

- Pratique de pointe, pratique prometteuse, pratique émergente
- Qualités des faits probants, répercussions, applicabilité, transférabilité
- Coordination des services, intégration des services, agent de liaison
- Offre active

La recherche et la rédaction de cette fiche ont été réalisées en collaboration avec la Société Santé en français, et financées par Santé Canada dans le cadre du Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028 : Protection-promotion-collaboration. Les opinions exprimées ici ne reflètent pas nécessairement celles de Santé Canada.

**Pour citer cette fiche :** van Kemenade, S., Benoît, J., Savard, S. et Savard, J. (2025). Pratique # 26 : Accès santé jeunesse Péninsule acadienne (ASJPA). Dans : GReFoPS. *Répertoire de pratiques novatrices en santé et service social en langue officielle en contexte minoritaire*. [https://www.grefops.ca/repertoire\\_pratiques\\_novatrices.html](https://www.grefops.ca/repertoire_pratiques_novatrices.html)

---

1 L'Outil est disponible en français et en anglais et peut être consulté à l'adresse internet suivante : [https://www.grefops.ca/outil\\_autoevaluation.html](https://www.grefops.ca/outil_autoevaluation.html) (version en français) [https://www.grefops.ca/selfassessment\\_tool.html](https://www.grefops.ca/selfassessment_tool.html) (version en anglais)

## Pratique # 26 : Accès santé jeunesse Péninsule acadienne (ASJPA) (Nouveau-Brunswick)

### Cette pratique contribue à améliorer :

- Les valeurs et les principes de votre organisation : innovation et offre de services dans la langue officielle de choix de l'utilisateur ;
- L'offre active (accueil et la visibilité ; continuité des services dans la langue officielle en situation minoritaire) ;
- Les relations avec les usagers et usagères des services ;
- Les ressources de la communauté : collaboration de l'organisation avec les actrices et acteurs clés de la communauté.

### L'organisation qui l'a mise en place :

Le Centre de Bénévolat de la Péninsule Acadienne Inc. (CBPA) a mis en place le programme Accès santé jeunesse Péninsule acadienne (ASJPA)<sup>2</sup>. La mission du CBPA est de travailler à la promotion et à l'animation pour l'action bénévole ainsi que d'analyser les besoins sociocommunautaires dans son territoire. Le CBPA s'assure de développer et de mettre en place les ressources pour répondre à ces besoins. L'organisme gère plus d'une quinzaine de programmes communautaires allant du soutien pour l'obtention d'un emploi dans le cas de travailleurs âgés à la santé mentale des jeunes et à la petite enfance.

L'information présentée dans cette fiche a été principalement obtenue d'une entrevue téléphonique auprès de Mme Martine Haché, directrice du CBPA et de M. Christian Paulin, cogestionnaire du programme, le 20 décembre 2024. Elle a été complétée par des recherches documentaires dont les sources sont citées en références.

## Contexte

L'initiative Accès santé jeunesse Péninsule acadienne dérive du projet ACCESS Esprits Ouverts qui démarre en 2017. Il s'agit d'une recherche pancanadienne qui cible 14 communautés et qui vise à mettre en œuvre et à évaluer un modèle de transformation des services de santé mentale des jeunes âgés de 11 à 25 ans dans le but de les améliorer. Le CBPA est l'un des trois partenaires communautaires qui ont été retenus au Nouveau-Brunswick et le seul offrant ses services à une population francophone en région rurale éloignée.

Le projet initial s'est déroulé de 2017 à 2020 et son objectif était de développer une approche pour bâtir de meilleures pratiques en santé mentale destinées aux jeunes. Une grande partie du financement a été apportée par la Fondation Graham Boeckh<sup>3</sup>, mais des sources gouvernementales, des fonds de recherche et des fonds provenant d'autres organisations philanthropiques y ont contribué également. L'initiative menée dans la Péninsule acadienne se distingue par son implantation dans un environnement rural et isolé.

<sup>2</sup> Connue à l'origine sous le nom de projet ACCESS Esprits Ouverts Nouveau-Brunswick (ACCESS EO NB).

<sup>3</sup> L'objectif de cette fondation privée est de transformer le système de santé mentale et les services offerts en développant, en finançant et en facilitant une série d'initiatives stratégiques. Pour davantage d'information, visiter le lien de l'organisation <https://grahamboeckhfoundation.org/fr/ce-que-nous-faisons/transformer-la-sante-mentale-des-jeunes/initiative-reseau-de-reseaux-services-integres-pour-les-jeunes-rr-sij/>

En 2020, le montage financier mentionné arrive à sa fin. Souhaitant la pérennité du programme, le CBPA soumet une demande à la Société Santé en français (SSF). Le financement est accordé pour une période de deux ans et le CBPA est soutenu par la même équipe de recherche de l'Université de Moncton qui avait démarré le projet initial.

En 2023, le financement reçu de la SSF se termine et le CBPA reçoit des fonds du ministère de la Santé pour poursuivre l'initiative. Le fait que la santé mentale des jeunes du Nouveau-Brunswick a été l'objet de recherches et bénéficie d'un suivi par des enquêtes à l'échelle provinciale a sans aucun doute facilité l'intégration de l'initiative aux services financés par la province.

Une enquête réalisée en 2024 révèle que 50 % des élèves de la 6e à la 12e année disent avoir des symptômes d'anxiété ou de dépression. Selon la même source, il y aurait des améliorations depuis l'enquête précédente (2022-2023) réalisée dans la période postpandémique<sup>4</sup>, mais des efforts restent à faire pour continuer à améliorer la santé mentale des jeunes dans la province. À ce propos, certaines communautés se portent mieux que d'autres au Nouveau-Brunswick. En effet, certains facteurs peuvent augmenter le risque ou la protection des jeunes, entre autres, le sentiment d'appartenance à l'école et à la communauté, le sentiment de solitude et être victimes d'intimidation<sup>5</sup>.

## Objectif(s)

L'objectif de la première phase de ce projet (2017-2020) était de repérer les meilleures pratiques permettant un meilleur accès aux soins en santé mentale pour les jeunes âgés de 11 à 25 ans.

L'objectif de la deuxième phase (2020-2023) était de documenter et de modéliser l'approche.

L'objectif de la troisième phase (2023-continue) est d'implanter cette approche dans la Péninsule acadienne et d'atteindre la pérennité du programme.

## Caractéristiques de la pratique

Au fil du temps, l'approche de la première initiative a été adaptée par le CBPA au contexte de la Péninsule acadienne. En effet, une personne-ressource a indiqué que leur organisme a développé progressivement une approche unique, plus mobile, permettant aux intervenants de se déplacer pour rencontrer les jeunes et répondre aux besoins spécifiques d'une communauté rurale comme celle de la Péninsule acadienne. Les grandes distances ainsi que le manque de transport en commun rendaient difficile le déplacement des jeunes vers le bureau du CBPA. Cet organisme a alors mis en place une équipe d'intervenant-es qui se rendent à l'endroit où les jeunes souhaitent être rencontrés. Cela permet aux intervenant-es d'établir une relation de confiance avec eux et de les accompagner vers les services dans le cadre d'une approche flexible.

Les services fournis par le CBPA deviennent complémentaires aux services qui existent déjà dans la région. Il y a des cliniciens qui font les évaluations, qui fournissent de l'accompagnement clinique, de l'accompagnement familial, et qui orientent les jeunes vers la meilleure option possible pour eux ou elles. Le ou la jeune peut être référé-e à un-e intervenant-e en intégration communautaire qui les accompagnera dans la navigation de services. L'intervenant-e peut recommander sa participation à un atelier, ou à une programmation plus intégrale pour répondre à ses besoins. Ces services sont fournis en français.

Parallèlement, l'équipe de recherche soutenait l'initiative et systématisait l'expérience tout en portant une attention particulière à son caractère rural. Le rôle des chercheurs et chercheuses est lié à la transférabilité de la pratique, question qui est abordée dans la section « Analyse » de cette fiche.

4 Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick (2024). Santé mentale des jeunes du N.-B. <https://csnb.ca/sondages/sante-mentale-des-jeunes-du-nouveau-brunswick> et Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick (2024). État de santé mentale des jeunes du N.-B. [https://csnb.ca/sites/default/files/publications-attachments/FinalWEB\\_Fiche\\_SanteMentaleJeunes\\_CSNB\\_FR.pdf](https://csnb.ca/sites/default/files/publications-attachments/FinalWEB_Fiche_SanteMentaleJeunes_CSNB_FR.pdf) Consultés le 13-01-2025

5 Ibidem

Plus récemment, le ministère de la Santé a annoncé son soutien au projet qui sera implanté dans d'autres communautés de Nouveau-Brunswick. L'initiative ASJPA sera adaptée pour répondre au modèle de Services intégrés jeunesse (SIJ), modèle qui est maintenant présent dans différentes provinces au Canada<sup>6</sup>. L'Association canadienne de la santé mentale sera responsable de la coordination du projet. Les SIJ du Nouveau-Brunswick ont été rendus possibles grâce aux contributions du gouvernement du Nouveau-Brunswick, de la Fondation Graham Boeckh, de Croix Bleue Medavie, de la Fondation McConnell, de Cooperators, de Greenshield et d'autres partenaires philanthropiques à l'échelle locale et nationale. Par ailleurs, la Chaire de recherche en santé mentale de l'Université de Moncton sera associée avec un projet qui porte sur les services intégrés en santé mentale.

## Défis

Dans le but d'assurer la pérennité du projet, les porteurs d'Accès santé jeunesse ont rencontré des difficultés à assurer le financement de façon récurrente. Ensuite, l'accès à des ressources spécialisées, tout comme la ruralité qui conditionne le transport et par conséquent le déplacement des jeunes, ont été signalés comme des difficultés importantes. Cela arrive tout particulièrement lorsque les jeunes n'ont pas beaucoup de soutien de leur famille et ne peuvent pas se déplacer pour avoir accès aux services nécessaires. Parfois, les jeunes demeurent à une demi-heure du centre de services du CBPA. L'isolement met les jeunes plus à risque.

Les personnes-ressources précisent que pour contrer les obstacles liés au manque de ressources spécialisées, leur organisme essaie de maximiser les expertises de ses employés. La rétention du personnel ne pose pas de problème ; les professionnels recrutés dans le cadre du projet Accès santé jeunesse Péninsule acadienne sont encore en place. Par ailleurs, assurer le continuum de soins peut être difficile quand les jeunes doivent se déplacer hors de la Péninsule acadienne pour obtenir des soins spécialisés et en français.

## Analyse

### Pourquoi cette pratique est-elle considérée comme novatrice ?

Le fait qu'un organisme communautaire francophone en milieu minoritaire s'associe à un projet pancanadien est une avenue très intéressante pour augmenter le soutien au projet et sa portée. Grâce à ce partenariat, le modèle initial fut adapté pour répondre aux besoins des jeunes d'une région rurale et éloignée comme c'est le cas de la Péninsule acadienne. Cette initiative est considérée comme novatrice en raison de : a) sa réponse adéquate aux besoins des jeunes concernant la prestation de services intégrés en santé mentale en français en milieu rural, b) du soutien financier reçu des différents bailleurs de fonds, c) de l'accompagnement des équipes de recherche universitaires, et d) de sa trajectoire de 7 ans. L'approche flexible et axée sur les services intégrés pour les jeunes a démontré qu'elle est adaptée à une réalité spécifique et répond aux besoins des jeunes francophones en situation minoritaire dans une zone rurale et isolée.



<sup>6</sup> Les SIJ constituent un ensemble de principes directeurs pour la prestation de soins aux jeunes. Basés sur une approche de type "guichet unique", les carrefours SIJ offrent aux jeunes de 12 à 25 ans et à leurs familles un accès rapide et facile à toute une série de services et d'aides. <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/sujets/sante-mentale-et-bien-etre/propos-fonds-sante-mentale-jeunes/services-integres-jeunes.html>; voir aussi Carrefours bien-être pour les jeunes de l'Ontario <https://centresbien-etrejeunesse.ca/les-services-integres-pour-les-jeunes-sij#:~:text=Le%20mod%C3%A8le%20de%20services%20int%C3%A9gr%C3%A9s,de%2012%20%C3%A0%2025%20ans>.

## Émergente, prometteuse ou de pointe : Une pratique prometteuse

**Qualité des faits probants :** Dès le départ, le processus d'implantation de cette initiative a été accompagné par une équipe de recherche. Cela a assuré une démarche systématique comportant une méthode adéquate, un suivi et une évaluation rigoureuse. En 2019, une évaluation socioéconomique du projet a été réalisée<sup>7</sup> (Dezetter et al., 2019). Le suivi et l'accompagnement des chercheur-euses comprenaient la réalisation de sondages et d'entrevues, entre autres. Les résultats permettaient des adaptations du programme en cours de route. En 2023, une deuxième étude a documenté la mise en œuvre et les impacts du programme Accès santé jeunesse à l'aide du modèle RE-AIM<sup>8</sup>.

**Répercussions :** Les analyses socioéconomiques ont largement démontré que les programmes d'offre et de financement de services psychologiques pour les personnes souffrant de troubles de santé mentale présentaient un très bon retour sur investissement<sup>9</sup>. A un coût annuel moyen de 2237 \$ par jeune, l'investissement s'avérerait rentable dès la première année, selon le rapport d'évaluation du programme. Le financement de ce type de programme permettrait d'améliorer la santé psychologique des jeunes et leur bien-être ; ils réduisent les situations à risque ainsi que les coûts sociaux<sup>10</sup>.

La deuxième étude a soulevé que l'approche utilisée par les intervenant-es favorisait « l'établissement d'un lien de confiance et *l'empowerment* des jeunes »<sup>11</sup>. Cette étude a souligné l'importance de partenariats du CBPA avec des organismes communautaires pour assurer des services intégrés en santé mentale destinés aux jeunes francophones dans la région.

**Applicabilité :** Le CBPA travaille encore à ficeler l'approche des services intégrés pour les jeunes. Récemment, les porteurs du projet ont créé les Carrefours Jeunesse, des espaces physiques, où les services sont regroupés. Les bailleurs de fonds planifient mettre en œuvre des services intégrés pour les jeunes dans six régions au Nouveau-Brunswick. Le CBPA offre ses services en français à sa population majoritairement francophone. Les autres sites seront situés dans les régions de Moncton, Saint-Jean, ainsi que Tobique, Elsipogtog et Fredericton (deux de ces sites serviront les jeunes des communautés autochtones).

**Transférabilité :** Cette initiative a été conçue dans le cadre d'une recherche qui visait à identifier des approches pouvant être reproduites ailleurs. Aussi bien l'équipe de recherche que les promoteur-rices du projet au CBPA ont porté une attention particulière à une approche qui répondait aux besoins et aux caractéristiques d'une région rurale, pour examiner la possibilité de transfert à d'autres régions du Canada partageant les mêmes caractéristiques. Bien que la francophonie en situation minoritaire n'ait pas été initialement considérée dans le projet pancanadien, cette population de jeunes représente désormais une composante essentielle. De plus, le concept de services intégrés destinés aux jeunes a été incorporé à la réponse initiale.

Enfin, les personnes-ressources ont signalé la création récente d'un réseau international sur les services intégrés francophones, ce qui pourrait optimiser le partage et la reproductibilité de ce type d'initiatives ailleurs qu'au Canada. Également, le CBPA a entamé des démarches pour établir un modèle d'aiguillage similaire pour les aînés dans leur territoire.

7 Dezetter, A., Beaton, A., Bourque, J. (2019). Évaluation socioéconomique du Projet ACCESS Esprits Ouverts Nouveau-Brunswick. Analyses préliminaires du volet TO de l'Évaluation socioéconomique 2019 avec modèle prospectif. [https://accessopenminds.ca/wp-content/uploads/2021/02/Dezetter-et-al-ACCESS-EQNB-2020\\_01\\_31.pdf](https://accessopenminds.ca/wp-content/uploads/2021/02/Dezetter-et-al-ACCESS-EQNB-2020_01_31.pdf) Consulté le 13-01-2025

8 Corriveau, H., Goguen, C., et Plourde, V. (2023). Accès santé jeunesse : évaluation d'une approche communautaire en santé mentale à l'aide du modèle RE-AIM. Rapport final. Chaire de recherche interdisciplinaire sur la santé mentale des enfants et des jeunes. Université de Moncton.

9 Dezetter et al. (2019).

10 Ibidem

11 Corriveau et al. (2023).